
BBQ 21000 et ÉcoPrêt PME



ENJEU : Miser sur l'environnement

ITINÉRAIRE 3A

Date : mardi 10 septembre 2013

Lieu : MRC du Haut-Saint-François

PROMOTEUR

Robert Rodrigue, SADC du Haut-Saint-François

Présentation de la problématique :

Que peut-on faire pour aider les entreprises voulant faire un virage vert, sachant qu'il n'existe à peu près pas de programmes de financement pour la PME à ce niveau?

Description du projet :

La SADC du Haut-Saint-François a mis en place l'Écoprêt PME en 2010. Celui-ci vise les PME voulant amorcer un virage vert. Plusieurs projets et secteurs sont admissibles. Les critères d'évaluation sont les suivants : au moins 5 ans d'existence, capacité de remboursement démontrée, fonds de roulement adéquat, ratio d'endettement satisfaisant et surtout, mise en place d'un plan d'action environnemental/DD démontrant des gains environnementaux.

L'aide financière répond aux caractéristiques suivantes : prêt conventionnel, financement pouvant atteindre 100 % des dépenses admissibles, amortissement maximum de 10 ans, moratoire de capital de 12 mois, aucune garantie, aucun cautionnement.

Les clés à retenir selon le promoteur :

De tels outils permettent aux PME d'être appuyées dans leurs démarches en développement durable.

ENTREPRENEURS

Pierre Genest-Denis, IGA Cookshire

Gilles Denis, IGA Cookshire | courriel : gillesdenis47@hotmail.com

Gaëtane Plamondon, Tardif Diesel | courriel : gaetanepdamondon@tardifdiesel.com

Gaston Tardif, Tardif Diesel | courriel : gastontardif@tardifdiesel.com

Résumé de la présentation de Pierre Genest-Denis, IGA Cookshire

Afin de redonner à la communauté et aux enfants, l'entreprise a mis en place un grand nombre de mesures en DD. Les propriétaires se sont notamment penchés sur la gestion des matières résiduelles, le bâtiment vert, l'aménagement de surfaces végétalisées, la promotion des produits locaux, la revalorisation des matières premières, l'attachement des employés, l'attachement du milieu à l'entreprise, la complicité des partenaires d'affaires et la valorisation du centre-ville.

Les clés à retenir selon Pierre Genest-Denis :

- la gestion repose sur une vision;
- la vision DD repose sur le long terme;
- donc, les retours sur les investissements sont sur le long terme;
- afin de mettre en place une vision DD, il faut convaincre les gens et tenir son bout sur tous les fronts.

Résumé de la présentation de Gaëtane Plamondon et Gaston Tardif, Tardif Diesel

Tardif Diesel est un concessionnaire de camions existant depuis 30 ans et employant 40 personnes. En 1999, avec l'aide de la SADC et du CLD, l'entreprise s'est établie dans un nouveau bâtiment. En 2010, celui-ci a été agrandi. L'économie d'énergie a été au cœur des travaux de construction. L'utilisation des Isoblocs pour les murs, d'un plancher de béton chauffant et d'un mur solaire ont amené des économies majeures, en plus d'un confort supplémentaire pour les travailleurs. Afin de continuer à implanter le DD de façon continue, l'entreprise souhaite se diriger vers une certification Clé Verte.

Les clés à retenir selon Gaëtane Plamondon et Gaston Tardif :

- le DD peut être synonyme de rentabilité;
- le fait que les employés soient bien et fiers assure la pérennité de l'entreprise.

CHERCHEUR

Jean Desrochers, Université de Sherbrooke | courriel : jean.desrochers@usherbrooke.ca

Résumé de la présentation du chercheur :

Qu'est-ce que le développement durable (DD) : une approche systémique incluant l'environnement, les sociétés et l'économie. La loi sur le DD et ses 16 principes sert également de base pour une démarche en DD. Afin de rendre ces principes plus concrets, la

norme BNQ 21000 vient appuyer les entreprises. Celle-ci est une norme volontaire qui opérationnalise les 16 principes. Elle présente 21 enjeux liés de façon micro à l'entreprise et rejoignant les principes de la loi. Une autoévaluation avec cinq niveaux est présentée pour chaque enjeu.

Les clés à retenir selon le chercheur :

Afin d'implanter le DD dans une entreprise, celle-ci doit tenir compte de ses parties prenantes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions adressées à Pierre Genest-Denis, IGA Cookshire

Q. : Quelle est la prochaine étape?

R. : La sensibilisation, en particulier des gérants. Il doit y avoir une sensibilisation constante.

Q. : Avez-vous réussi à sensibiliser les gens de Sobeys avec le projet?

R. : Oui, entre autres, les prochains IGA utiliseront tous du CO₂ et non du fréon.

Q. : Quelle est l'ouverture des banquiers face au financement de tels projets?

R. (Robert Rodrigue) : Certains sont sensibles, notamment en ce qui a trait aux évaluations environnementales. Par ailleurs, aussi difficiles soient-ils à convaincre, ils sont tous très fiers une fois le projet complété.

Questions adressées à Mme Plamondon et M. Tardif, Tardif Diesel

Q. : Qu'est-ce que la certification Clé Verte?

R. : Il s'agit d'une certification gérée par Nature Québec visant la gestion environnementale des ateliers automobiles.

Q. : La relève de l'entreprise est-elle liée à l'orientation du garage?

R. : La rétention des employés dans l'entreprise est excellente. Les associés sont jeunes et fidèles en plus d'être particulièrement touchés par le côté technologie et environnement. Une décontamination d'une partie du terrain est faite en ce moment afin de sécuriser l'entreprise. Le tout sécurise aussi les clients : ils voient la continuité dans l'entreprise.

Q. : En termes de santé-sécurité au travail, avez-vous observé moins d'accidents depuis les nouveaux locaux?

R. : Il n'y a pas eu d'accident depuis 1994. La mutuelle de prévention fait des visites annuelles avec des aspects à améliorer chaque année. Nous souhaitons mettre sur pied prochainement un comité santé-sécurité. Certains employés sont pompiers volontaires : cela amène plus de bénéfices que de côtés négatifs.

Questions adressées à Jean Desrochers, Université de Sherbrooke

Q. : Est-ce que les entreprises doivent s'assurer de leur santé financière avant de faire du DD?

R. : Non, pas nécessairement. Par exemple, travailler sur les mission-vision-valeurs ne demande pas d'avoir une santé financière en amont. Le fait de faire du DD améliore la santé financière de l'entreprise et aide également pour le financement. La norme BNQ 21000 guide les entreprises pour aller plus loin, mais demeure volontaire.

Q. : Comment fonctionne la certification?

R. : Il n'y a pas de certification à proprement parler. La démarche débute par l'autodiagnostic et se continue par un accompagnement par des consultants.

Q. : La norme est-elle adaptée aux PME?

R. : Une version simplifiée est en cours de rédaction.

Q. : Pourquoi est-ce volontaire et non obligatoire?

R. : Les grands donneurs d'ordres qui embarquent peuvent finir par faire tache d'huile et influencer les autres plus petits.

Q. : Combien de temps faut-il pour faire une démarche BNQ 21000?

R. : C'est variable. Certains enjeux peuvent être regardés à court terme, d'autres à plus longue échéance.

Questions adressées à Robert Rodrigue, SADC du Haut-Saint-François

Q. : Comment financez-vous l'Écoprêt PME?

R. : Avec les fonds d'investissement.

Q. : Avez-vous des exemples d'entreprises ayant profité de l'Écoprêt PME?

R. : Les deux entreprises présentes aujourd'hui en ont profité.

Q. : Quel est le taux d'intérêt lié au prêt?

R. : Taux de base plus 2, ce qui est équivalent à un prêt non risqué, donc excellent.

Q. : Combien d'entreprises se sont qualifiées pour le prêt?

R. : Trois, mais c'est un produit qui commence à faire du chemin.

Q. : Est-ce que toutes les SADC offrent ce prêt?

R. : Seule la SADC Pierre-De Saurel offre un produit similaire.

Q. : Est-ce qu'il y a des projets plus sociaux finançables?

R. : Jusqu'à maintenant, il n'y en a pas eu. L'Écoprêt vise plus de la technologie, mais il faut commencer par un pas. Chaque projet est à évaluer avec une ouverture.

DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

PowerPoint de Robert Rodrigue, SADC du Haut-Saint-François

PowerPoint de Jean Desrochers, Université de Sherbrooke